

**Procès-verbal de la 4<sup>ème</sup> assemblée générale  
de l'Association des Accordéonistes de l'Arc Jurassien (AAAJu)**

**Samedi 18 février 2017 à 16h00**  
**Salle Fleurisia à Fleurier**

Ordre du jour :

1. Liste des présences – Scrutateurs – Cartes de vote – Effectif AAAJu
2. PV 2<sup>ème</sup> assemblée générale du 27 février 2016
3. Rapports et approbations
  - a) du président
  - b) du caissier
  - c) des vérificateurs des comptes
  - d) des délégués ARMA
  - e) camp des jeunes musiciens 2017 / orchestre AAAJu 2017
4. Budget 2017
5. Admissions / démissions
6. Site internet
7. Nominations statutaires
  - a) du président
  - b) des membres du comité
  - c) des vérificateurs des comptes
  - d) des délégués ARMA
  - e) des sociétés déléguées à l'AG ARMA 2017
8. Propositions
  - 1) du comité
    - a) audition des jeunes musiciens
    - b) règlement fonds pour jeunes musiciens
    - c) fil rouge en cas de décès
  - 2) des sociétés
9. AG AAAJu
  - a) 2018, candidats ?
  - b) 2019, candidats ?
10. Festivals AAAJu
  - a) 2017 (sans jury), Ensemble d'accordéons Péry
  - b) 2018 (avec jury ?), candidats ?
  - c) 2019 (sans jury), Reflets d'Ajoie, Alle
11. CRSA 2018  
organisation : Orchestre d'accordéons Patria, La Chaux-de-Fonds
12. Diplômes
  - a) jubilaires AAAJu
  - b) jubilaires ARMA
13. Divers

Au nom de la société « Areusia-Aurore », Mme Pauline Maire souhaite la bienvenue à Fleurier à tous les membres délégués par les sociétés, aux invités et au comité de l'AAAJu. Elle souhaite de fructueux débats.

4<sup>ème</sup> assemblée générale de l'AAAJu  
Fleurier le 18 février 2017

Le président, Daniel Froidevaux, ouvre l'assemblée et remercie toutes les personnes présentes et adresse les remerciements du comité à la société « Areusia-Aurore » de Fleurier pour l'organisation de cette assemblée. Salutations aussi à M. Christian Mermet, conseiller communal Val-de-Travers, pour sa présence à notre assemblée générale.

Quelques personnes sont excusées :

Denis Etienne, président ARMA / Jean-Pierre Pini, membre d'honneur / François Membrez, membre d'honneur / Frédéric Claude, directeur de l'orchestre AAAJu.

Les sociétés « Reflets d'Ajoie » de Alle et « Epervier » de Cernier, sont excusées.

Daniel Froidevaux demande à l'assemblée une minute de silence en mémoire des personnes décédées, principalement Mme Nelly Chapuis (Reflets d'Ajoie et maman de Lionel), Mme Katia Probst (Amitié de Bevaix) et la maman de Eric Fénart (membre du comité).

Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée.

### **1. Liste des présences – Scrutateurs – Cartes de vote – Effectif AAAJu**

La liste des présences a été signée à l'entrée dans la salle et les cartes de vote ont été distribuées.

Annonce de l'effectif :

19 sociétés - 25 juniors - 181 seniors - 33 non-joueurs - 8 en congé soit un total de 247 personnes.

Annonce du nombre de sociétés présentes :

- 12 sociétés représentent le canton de Neuchâtel (cartes de vote VERTES)
- 4 sociétés représentent le Jura bernois (cartes de vote JAUNES)
- 1 société représente le canton du Jura (cartes de vote ROUGES)

Annonce du nombre de voix pour chaque région :

- 24 voix pour Neuchâtel (1 voix par délégué)
- 24 voix pour le Jura bernois (3 voix par délégué)
- 24 voix pour le Jura (12 voix par délégué)

Annonce de la majorité :

- majorité absolue : 37 voix
- majorité des 2/3 : 49 voix

Trois scrutateurs ont été désignés : Marguerite, Roland et Vincent.

### **2. PV 3<sup>ème</sup> assemblée générale du 27 février 2016**

Le PV est à disposition sur le site internet de l'AAAJu.

Il n'appelle aucun commentaire et est accepté à l'unanimité.

Remerciements à Mme Madeline Sonderegger.

### **3. Rapports et approbations**

#### **1. du président**

Daniel Froidevaux adresse les paroles suivantes aux représentants présents :

*"Durant l'année écoulée, le comité s'est réuni à 6 reprises chez Eric et Anne-Lise Fénart à qui j'adresse, au nom du comité, un sincère merci pour leur accueil toujours chaleureux.*

*Les 4 et 5 juin 2016 a eu lieu, à Disentis, la fête fédérale des accordéonistes. 5 orchestres de l'AAAJu ont concouru devant le jury, alors qu'une a donné un concert sur la place publique. Je félicite les orchestre Patria La Chaux-de-Fonds, Areusia-Aurore Fleurier, Mixte-Hélianthes-Edelweiss La Chaux-de-Fonds, Echo de Riaux Môtiers, Les Grillons Bienne et Victoria Les Ponts-de-Martel qui ont magnifiquement représenté notre association. Cette délégation est revenue avec 3 mentions « excellent » et 2 « très bien ».*

4<sup>ème</sup> assemblée générale de l'AAAJu  
Fleurier le 18 février 2017

*A part les affaires courantes, le comité s'est penché sur l'organisation d'un camp pour jeunes musiciens et la mise sur pied d'un orchestre AAAJu. Vous en saurez plus un peu plus tard.*

*En plus de cela, le problème de la relève et de la formation des jeunes musiciens a été plusieurs fois à l'ordre du jour. C'est pour moi une priorité, il nous faut trouver un concept.*

*L'exercice écoulé, s'est pour moi, très bien déroulé. Je peux donc vous faire part de ma grande satisfaction de pouvoir travailler avec un comité dynamique, à qui j'adresse mes sincères remerciements.*

*A vous tous, musiciennes, musiciens, directrices, directeurs, membres de comités, un grand merci pour votre engagement afin de faire vivre et d'animer le monde de l'accordéon dans l'arc jurassien.*

*Continuons de faire nôtre la devise : PARTICIPONS ENSEMBLE*

*Je vous souhaite un avenir plein de plaisir, de joie, de succès et surtout une bonne santé personnelle ainsi que celle de vos sociétés. »*

Le président est remercié par applaudissements.

## 2. du caissier

La parole est donnée à Philippe Sebbak qui commente les comptes 2016.

L'exercice 2016 présente des produits pour CHF 7'645.70 et des charges pour CHF 5'964.45. Les attributions faites durant l'exercice sont de CHF 300.00 pour la participation aux frais de jury et CHF 1'000.00 pour le fonds d'aide aux jeunes musiciens. Ainsi, l'exercice boucle avec un bénéfice de CHF 381.25.

La fortune s'élève à CHF 20'217.30 au 31 décembre 2016.

Eric Fénart donne les explications quant à l'utilisation du fonds de l'aide aux jeunes musiciens et des attributions faites durant l'exercice sous revue.

Ce rapport n'appelle aucune question ni remarque.

## 3. des vérificateurs des comptes

Les sociétés Société Mixte La Chaux-de-Fonds et l'Amitié de Bevaix ont vérifié les comptes le 9 février 2017 dernier à Cernier. Toutes les pièces comptables ont été mises à disposition. Le bilan au 31 décembre 2016 et le compte de Pertes et Profits concordent avec la comptabilité tenue avec soin et exactitude. La situation financière de l'Association est saine.

Les vérificateurs proposent à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge au caissier et au comité.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité avec remerciements au caissier.

## 4. des délégués ARMA

La parole est donnée à Eric Fénart qui fait part d'un résumé des activités du comité ARMA au nom des deux représentants, à savoir Daniel Froidevaux et lui-même.

*"Chers amis musiciens, Mesdames et Messieurs,*

*Daniel et moi avons le plaisir de vous apporter les meilleures salutations du comité ARMA. Voici un récapitulatif de ce que nous entreprenons tout au long de l'année :*

### Cours de direction

La filière de formation pour directeurs d'orchestre d'accordéon mise en place par l'ARMA, continue de fonctionner grâce à un partenariat avec le conservatoire de Lausanne. Monsieur Hervé Grélat en assure la formation. Suite à la journée portes ouvertes du 28 mai 2016 au conservatoire de Lausanne, 4 nouveaux élèves ont commencé la formation ! Nous leur souhaitons plein succès !

4<sup>ème</sup> assemblée générale de l'AAAJu  
Fleurier le 18 février 2017

N'hésitez pas à en parler autour de vous, car il ne faut pas oublier que sans directeur, les sociétés d'accordéon n'auront pas d'avenir.

#### Soutien aux sociétés pour les projets musicaux

Nous vous rappelons qu'un fond de soutien pour les sociétés qui se lancent dans la création de projets musicaux existe. Seules les sociétés de l'ARMA y ont droit. Une fois par année, un montant minimum de CHF 300.00, adaptable selon la taille du projet, sera accordé à l'une des sociétés ayant adressé sa candidature. Le projet le plus dynamique l'emportera. Les critères seront : une base accordéon ; une création musicale (composition) ; une musique commercialisable (c'est-à-dire que d'autres sociétés seraient à même de rejouer les pièces composées à cette occasion) ; la qualité ; l'opportunité et la pertinence économique. Bien que le montant puisse paraître « dérisoire » à certains, il est à noter que le but est également d'apporter le soutien « moral » de l'ARMA afin de pouvoir obtenir d'autres soutiens auprès de diverses associations. Vous trouverez le règlement détaillé sur le site de l'ARMA.

#### Relevé SUISA

Nous vous rappelons que chaque société a l'obligation de remplir le formulaire SUISA, et de le faire parvenir à Fabienne Grandjean, secrétaire ARMA, à son adresse. Elle se charge ensuite de l'envoi groupé. Merci donc de ne pas le faire vous-même. Et n'oubliez pas, en plus de remplir le formulaire, vous devez y joindre une copie du programme musical. Si toutefois vous n'avez pas fait de concert en 2016, merci de le préciser quand même à cette même personne.

#### Média et réseaux sociaux

La RTS, en collaboration avec les associations de musiques populaires, lance le premier concours pour des jeunes âgés de 8 à 25 ans passionnés dans le domaine de la musique populaire : la Junior Académie ! Accordéon, instruments à vent, art choral et folklore sont à l'honneur. Les pré-sélections auront lieu prochainement. La demi-finale sera à la radio, et la grande finale sera télévisée. Elle aura lieu dans le cadre de Festi Musiques 2017 en direct de Moudon. L'ARMA fait également partie d'un groupe de travail avec la RTS sur le thème des réseaux sociaux. Le but est de faire parler et mieux connaître les musiques populaires sur ce canal. Vous aurez plus d'informations lors de notre assemblée générale.

#### Journal

Le plus spectaculaire de nos projets sera la reformulation du journal ARMA. En effet, l'exemplaire que vous venez de recevoir dernièrement est le dernier sous cette mouture. Un groupe de travail planche sur une nouvelle formule plus riche en contenu et plus simple dans sa mise en œuvre. Plus d'informations à ce sujet vous seront données lors de notre assemblée générale en mars.

#### Swiss Accordion Association (SAA)

L'ARMA et Akkordeon Schweiz ont travaillé ensemble à la création d'un nouvel organe faitier les réunissant sous un même toit. La réflexion de base était que l'accordéon ne pouvait pas bénéficier de subventions fédérales, car il n'y avait pas de représentation au niveau fédéral. Les organismes susceptibles de recevoir une aide financière de la part de l'Office Fédéral de la Culture sont, entre autres, une association nationale de musique. Afin de pouvoir présenter une demande de soutien financier, les comités d'Akkordeon Schweiz et de l'ARMA ont décidé de créer une organisation faitière avec le nom de « Swiss Accordion Association – SAA ». Cette nouvelle association a été fondée le 27 janvier 2016 et a pour but de promouvoir et de développer l'accordéon dans son ensemble, de parrainer la fête fédérale à partir de 2020 et de représenter l'accordéon suisse à l'extérieur (associations musicales internationales, associations amies, office fédéral de la culture, médias, etc.). Les membres de la SAA sont Akkordeon Schweiz et l'ARMA. Le comité est constitué de 6 personnes – 3 de chaque association – issues des comités respectifs et est présidé par Rolf Rindlisbacher. Du côté de l'ARMA, les représentants sont Denis Etienne (vice-président), Jacques Zuber (caissier) et Lionel Chapuis (commission musicale). Au sein du comité ARMA, il a été décidé d'attribuer les fonds obtenus de la confédération à la formation, sur le compte de la commission

4<sup>ème</sup> assemblée générale de l'AAAJu  
Fleurier le 18 février 2017

musicale. Ces fonds serviront à soutenir les différents projets liés à la formation et à la jeunesse. Il faut relever que la subvention totale est de CHF 60'000.00 pour une période de 4 ans.

#### Akkordeon-Wochenende Sursee

Devenu un événement incontournable dans le monde de l'accordéon suisse allemand, le séminaire « Akkordeon-Wochenende Sursee » a eu lieu cette année pour la 11<sup>ème</sup> fois le week-end du 21 et 22 janvier 2017. Du bon allemand au français en passant par le suisse allemand, chacun a trouvé son bonheur dans l'offre multilingue qui est proposée. Comme à l'accoutumée, les amateurs de musique ont eu la possibilité de suivre des formations variées, passionnantes et adaptées à chacun. Pour la première fois, un workshop improvisation a eu lieu. Le musicien bien connu Wolfgang Russ a dirigé une classe nommée « Jazz – you can » qui a donné des premières impressions dans le monde de la musique sans partition. Le musicien et compositeur Hans-Günther Kölz a amené une littérature musicale nouvelle, populaire pour orchestre d'accordéon. Lionel Chapuis a quant à lui emmené les musiciens dans le monde dansant et mythique de la musique irlandaise-celtique. Un groupe moyen était dirigé par Petra Föllmi et Jörg Wiget. Durant tout le week-end, une exposition de partitions et d'accordéons était présente sur le site. Le samedi soir, les participants ont pu écouter un concert de gala exceptionnel animé par le Club des Accordéonistes de la ville de Bulle sous la direction de Lionel Chapuis. Les prochaines éditions auront lieu les 20 et 21 janvier 2018. Avis aux amateurs. J'ai participé pour la première fois à ce séminaire et je peux vous le recommander vivement.

#### Concours Suisse Accordéon (CSA)

La prochaine édition aura lieu le dimanche 21 mai 2017 à Brittnau. La nouveauté cette année est qu'il y a des catégories adultes, solo, duo ou même trio. N'hésitez plus ! Le délai d'inscription est fixé au 15 mars 2017. Plus de renseignements sur : [www.accordioncompetition.ch](http://www.accordioncompetition.ch).

#### Festi Musiques – Moudon

Le Festival des Musiques Populaires de Moudon a été rebaptisé « Festi'Musiques Moudon » pour des raisons de marketing, le patronyme initial restant toujours en vigueur. La prochaine édition aura lieu à Moudon les 10 et 11 juin 2017. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 19 février ... soit demain. Si votre société est intéressée à y participer, elle peut s'inscrire via le site du festival, de même que toute personne intéressée à devenir bénévole : [www.festival-moudon.ch](http://www.festival-moudon.ch).

#### Concours Romands des Sociétés d'Accordéonistes (CRSA)

La nouvelle édition du Concours Romand des Sociétés d'Accordéonistes aura lieu les 26 et 27 mai 2018. Organisé par l'orchestre Patria, sous la supervision de l'ARMA, celui-ci se déroulera à La Chaux-de-Fonds et accueillera l'ensemble des accordéonistes de la région romande lors d'un concours et d'un festival autour de l'accordéon. Le concours s'adressera à tous les orchestres d'accordéons suisses et étrangers. Le festival sera ouvert aux petits ensembles intégrant au moins un accordéoniste dans leur formation. Le public sera invité à venir découvrir les nombreux concerts dans les salles et sur les scènes de rue à travers la ville. Plus de détail tout à l'heure.

#### Fête fédérale

Comme vous le savez, la dernière fête fédérale des accordéonistes a eu lieu en juin 2016 à Disentis. La fête fut belle. Nous remercions les sociétés de l'arc jurassien ayant représenté une partie de la romandie aux Grisons. D'ailleurs, à propos de fête fédérale ... la prochaine aura lieu en terre fribourgeoise les 22 et 23 mai 2021 ! Plus d'informations seront données lors de l'assemblée générale de l'ARMA.

*Nous terminons ce rapport en vous faisant part du plaisir que nous avons à faire partie du comité ARMA. Nous aimons réfléchir à des projets afin de faire progresser notre instrument.*

*Merci de votre aimable attention."*

Eric Féart est remercié par applaudissements. Son rapport n'appelle aucune question.

4<sup>ème</sup> assemblée générale de l'AAAJu  
Fleurier le 18 février 2017

Eric Fénart relève que Denis Etienne, président ARMA, s'est excusé par écrit. Il exprime ses meilleurs sentiments et s'engage à venir lors de notre prochain festival pour nous adresser quelques paroles. Le thème principal de l'ARMA est la formation et la jeunesse.

#### 5. camp pour jeunes musiciens 2017 / orchestre AAAJu 2017

##### Camp 2016

Eric Fénart tient à faire un rapport sur le camp pour jeunes musiciens qui s'est déroulé du 5 au 8 avril 2016. Il répond ainsi à la promesse faite lors de la dernière assemblée générale :

*« C'est vers 5 h. 30 du matin que les bénévoles du camp à Charmey partent de La Chaux-de-Fonds. Anne-Lise avec son véhicule s'en va sur Bassecourt prendre Clément et Fanny (Gais Minets de Courfaivre) à 6 h. 30 devant le restaurant de la Croix-Blanche. Pas de pause café car il faut rejoindre Charmey par des routes sinueuses et arriver dans les temps.*

*De son côté, Eric conduit un bus pour faire tout le canton de Neuchâtel. Un premier arrêt à 6 h. à La Sagne pour embarquer Alexandre (Victoria Les Ponts-de-Martel), puis un passage au Locle auprès d'Audrey (Patria La Chaux-de-Fonds). A contre-sens des frontaliers qui viennent au travail, le bus s'en va jusqu'au Brouillet au fond de la vallée de La Brévine pour prendre Julien (Ondina Les Verrières) pour rejoindre et faire un arrêt aux Bayards. Louna (Areusia-Aurore Fleurier) embarque dans le bus comme Gabrielle (Areusia-Aurore Fleurier) aux Verrières. Un dernier arrêt à 7 h. à Couvet pour prendre Stan (Areusia-Aurore Fleurier). Voilà, le bus est au complet et peut rouler pour atteindre Charmey à 8 h. 45.*

*Toute la troupe est convoquée à 9 h. précises à la Colonie de la ville de Zurich à Charmey et les membres de l'AAAJu sont présents et à l'heure. On décharge les véhicules et après s'être chaussé des pantoufles obligatoires, nous déposons les accordéons dans la grande salle de répétition puis les affaires personnelles dans les chambres. Chacun pourra trouver son nom avec une image d'un personnage de dessins animés affiché à la porte de chaque chambre. Même les bénévoles sont imagés sur la porte de leur chambre. Les chambres sont pour un maximum de 4 personnes.*

*A 9 h. 30, les membres du CAB (Club des Accordéonistes de la ville de Bulle) et ceux de l'AAAJu se retrouvent avec les organisateurs du camp, les professeurs et les bénévoles pour le souhait de bienvenue de Christiane Pythoud, présidente du CAB et de Lionel Chapuis, responsable du camp. Lionel présente les bénévoles du mardi en précisant que sans ces aides, le camp ne pourrait pas se dérouler. Les professeurs qui dispenseront les cours sont Josiane Andrey, Lucia Genilloud, Sylvain Tissot et Lionel Chapuis.*

*Le camp musical, 18<sup>ème</sup> du nom, est sur le thème des « dessins animés ». Des groupes sont formés tant pour les tâches de nettoyage ou vaisselle que pour les ateliers, soit de bricolage ou de rythmique. Le programme de chaque jour est bien chargé et laisse entrevoir de magnifiques moments. Chaque instant avec l'instrument, que cela soit individuellement ou en groupe, est entrecoupé de moments de chants, de rythmes, de bricolages ou même de jeux. N'oublions pas les goûters ainsi que les repas que les bénévoles du camp préparent en se relayant chaque jour. Le périmètre de sortie est limité comme l'utilisation des mobiles. Les heures de coucher sont prévues tout comme d'ailleurs le réveil en musique ou au son du « yodel » !*

*Merci aux bénévoles de l'AAAJu qui sont venus à Charmey, soit Anne-Lise et Eric durant 4 jours. Gil durant une journée et Madeline pour les nettoyages à la fin du camp. Les jeunes musiciens de l'AAAJu, tout âge confondu, se sont mêlés aux jeunes du CAB, comme s'ils se connaissaient depuis des années. Des plus jeunes aux plus âgés, on peut relever une symbiose totale. Chaque jeune a pu profiter de travailler les partitions en cours avec chacun des professeurs présents au camp. Ils ont pu découvrir, chacun avec leur degré d'avancement au niveau instrumental, le travail en groupe*

4<sup>ème</sup> assemblée générale de l'AAAJu  
Fleurier le 18 février 2017

et le plaisir de former un magnifique orchestre. La diversité des professeurs a permis de faire une avance tant sur le travail en cours que sur la maîtrise de ce bel instrument, l'accordéon.

Deux bricolages ont été confectionnés, à savoir un pour le remettre à chaque bénévole à titre de remerciements pour le travail accompli au camp et l'autre pour soi, une housse pour lutrin, qui a permis de faire un peu de couture et d'imaginer sa propre décoration. Un rallye a aussi donné la possibilité à chacun de partager les connaissances acquises, surtout dans les « dessins animés » et de faire des jeux où le toucher et l'équilibre ont, quelquefois, perturbé les jeunes qui ont dû mettre leurs mains dans on ne sait quoi pour découvrir un objet ... du « Fort Boyard » ! Chaque fois que le temps le permettait, le goûter ou les jeux se déroulaient dehors afin de respirer l'air de la montagne qui faisait du bien entre deux répétitions d'accordéon.

Un des buts du camp était de démontrer que, après 4 jours de travail, il était possible d'interpréter quelques partitions tous ensemble. Un très jeune percussionniste, Arnaud, était là pour sa première expérience de partage avec un orchestre. Bravo à lui pour avoir su conserver le rythme durant toutes les prestations. La basse a été assumée par Sylvain et la quatrième voix par Lucia et Eric. Le chef d'orchestre est Lionel et Josiane se permettait de « coatcher » les plus petits. Trois degrés ont été mis en place et des partitions spéciales pour ce camp ont été écrites tant par Sylvain que par Lionel.

L'ambiance dans le camp a été de tout premier ordre. En effet, les responsables ou les bénévoles n'ont jamais dû élever la voix et demander de l'aide. Tout se faisait sans que l'on insiste. Il est nécessaire de relever cet état de fait. Un camp composé d'une trentaine de jeunes de tous âges et qui s'entend de cette façon, c'est simplement génial et cela démontre le respect de tout un chacun pour ce qui a été organisé. La « boum » du jeudi soir a été très conviviale et chacun avait pris le temps de se déguiser.

Quand le vendredi arrive, c'est la journée où il faut paqueter les bagages et tout ranger ... en une heure, tout est fait. Chacun est pressé de reprendre son instrument et de préparer les auditions du soir ainsi que le petit concert. Vers 17 h. 30, les parents, familles, amis, professeurs, directeurs de sociétés arrivent à la colonie. A 18 h., dans les quatre salles prévues à cet effet, les jeunes passent à tour de rôle et sont auditionnés par tout ce petit monde. Des interprétations magnifiques qui permettent de démontrer le travail effectué durant les 4 jours. Ensuite, tout le monde est réuni pour écouter les œuvres préparées par l'ensemble des jeunes musiciens. Un succès de tous les instants avec des applaudissements qui étaient très mérités. Un simple concert qui a ému plus d'une personne. L'ensemble des professeurs, des responsables et des bénévoles ont été touchés par la convivialité et le partage entre jeunes et adultes et du respect de chacun.

Daniel Froidevaux a pris la parole quelques instants pour mentionner sa grande émotion et remercier d'avoir accepté les jeunes de l'AAAJu au camp du CAB. Merci pour la belle collaboration. Christiane Pythoud, présidente du CAB, a cité chaque bénévole afin de lui remettre le bricolage fait à son intention. Lionel Chapuis a remercié les professeurs et tous les jeunes pour le travail accompli et le partage magnifique au niveau musical. Les organisateurs ont relevé que ce camp fut un des meilleurs si ce n'est le meilleur. Ils se félicitent de la collaboration avec l'AAAJu et ont remercié les bénévoles provenant de l'arc jurassien. C'est autour d'une verrée très sympathique que chacun a pu encore fraterniser. C'est aussi le moment tant repoussé par les jeunes de se dire « au revoir ». Les plus petits se sont attachés aux grands comme les plus grands avaient de la peine à se séparer des petits. Chacun repart avec sa famille rejoindre son domicile avec plein de notes de musique dans la tête et un souvenir inoubliable.

Merci au CAB pour cette organisation sans faille et de nous avoir acceptés comme si on faisait partie de la famille. Si le thème du camp était sous l'égide des « dessins animés », on aurait aussi pu dire « CAB » soit « camp ... accordéon ... bonheur ». Merci pour ce moment intense et rempli d'émotions. Que cette expérience puisse être renouvelée. »

Camp 2017

4<sup>ème</sup> assemblée générale de l'AAAJu  
Fleurier le 18 février 2017

Eric Fénart, dans son élan, continue d'avoir la parole et donne les informations suivantes :

*« Après cette splendide première expérience, c'est avec un grand plaisir que le CAB nous accepte pour le second camp pour nos jeunes musiciens de l'AAAJu. Il va se dérouler du mardi 11 au vendredi 14 avril 2017 à Jaun, village situé juste en-dessus de Charmey. Le chalet est très grand, il est situé à côté de la rivière mais surtout en face d'une splendide chute d'eau.*

*Les jeunes musiciens inscrits sont : Gabrielle Maire, Louna Hacid, Dahlia Jeannin (3 jeunes d'Areusia-Aurore Fleurier), Lelio Dubied (Echo de Riaux Môtiers), Alexandre Meister (Victoria Les Ponts-de-Martel) Andrey Bandi et Annaë Staempfli (Patria La Chaux-de-Fonds), Fanny Weber et Clément Herminjard (Gais Minets Courfaivre). Soit un total de 9 jeunes dont 6 étaient présents lors du premier camp. Il est encore possible d'inscrire quelques jeunes, mais la décision doit se faire absolument durant la semaine à venir. Merci de contacter Eric. Ces jeunes seront accompagnés de Colette Erard (Victoria Les Ponts-de-Martel) qui officiera comme professeur lors du camp. Anne-Lise et Eric Fénart (Patria La Chaux-de-Fonds) seront présents durant tout le camp pour l'animation, le bricolage et la cuisine. Si des personnes se sentent l'âme de cuisiner durant une journée ou de faire les nettoyages à la fin du camp, elles peuvent s'adresser à Eric.*

*Le thème du camp n'est pas encore défini mais le travail sera un peu plus effectué sur l'individualité, car un grand nombre de jeunes présents au camp sont inscrits pour le CRA qui se déroulera le dimanche 21 mai 2017 à Brittnau dans le canton d'Argovie. Il n'en reste pas moins que du travail en groupe sera effectué. Cette année, afin d'éviter des kilomètres et de se lever aux aurores, nous allons nous déplacer le lundi soir pour aller dormir une première nuit à Jaun et, ainsi, être sur place dès le début du camp. Je viens de recevoir l'accord du CAB pour notre arrivée le lundi. Les jeunes de l'AAAJu vont être informés tout prochainement.*

*Le vendredi, les musiciens, parents, amis, professeurs sont conviés à une audition publique qui se déroulera à Jaun, probablement dans la petite église juste après le chalet. J'ai eu l'occasion de participer au camp des jeunes vaudois qui se déroulait à cet endroit et d'écouter le concert dans cette église. Un magnifique moment de partage dont je me réjouis déjà. A bientôt »*

#### Orchestre AAAJu

Guy Herminjard, prend la parole pour le comité et présente le projet :

*« Chers amis de la musique.*

*37 personnes ont répondu positivement à la participation de la première de l'orchestre AAAJu. Ce dernier se déroulera lors du week-end des 9 et 10 septembre 2017. Le weekend débutera par un café à 8 h. 30 au cinéma des Breuleux. Le repas sera servi à 12 h. 30 à la cafétéria du cinéma. Quant au souper, il sera servi à la ferme des scouts St-Hubert aux Emibois, avec la possibilité d'y dormir. Dimanche, petit déjeuner aux Emibois avant de se déplacer aux Breuleux pour continuer la répétition jusqu'au repas. La répétition générale se fera l'après-midi. Le concert tant attendu par un nombreux public est prévu à 16 h. 30 et sera suivi par le verre de l'amitié. N'oubliez pas de faire de la publicité autour de vous !*

*Du côté administratif, toutes les réservations des salles nécessaires à ce week-end ont été faites. Nous sommes toujours à la recherche de sponsors afin de pouvoir boucler nos comptes. Pour rappel, la participation financière de chaque participant est de CHF 50.00 avec les repas. La participation pour la nuitée est de CHF 10.00. Afin de limiter les frais, les partitions ont été choisies dans le répertoire des sociétés de notre association. Le programme musical a été défini par le directeur, Frédéric Claude, et des membres du comité. Nous jouerons 10 pièces dont « Palladio » de Jenkins, le tango « Apassionado » de Ott mais aussi la fameuse « Bohemian Rhapsody » de Mercury et un morceau folklorique « Gruezi Wohl Frau Stirnimaa » de Minstrels. Je vous rappelle*

4<sup>ème</sup> assemblée générale de l'AAAJu  
Fleurier le 18 février 2017

*que c'est de la responsabilité de chacun que de répéter le programme choisi afin de connaître les morceaux le weekend venu. Lors de cette grande première, nous ferons uniquement de la mise en place. Des répétitions partielles peuvent être envisagées au besoin sur l'initiative des joueurs.*

*En me réjouissant de voir l'aboutissement de ce projet, je vous transmets, au nom du comité, mes salutations les meilleures. »*

#### **4. Budget 2017**

La parole est donnée à Philippe Sebbak pour commenter le budget 2017 qui présente des produits pour CHF 7'850.00 et des charges pour CHF 7'450.00, soit un bénéfice budgété de CHF 400.00.

Le budget 2017 n'appelle aucun commentaire ni question et est accepté à l'unanimité.

#### **5. Admissions / démissions**

Le président précise que ce point concerne les sociétés de l'association.

Il n'a reçu aucune demande d'admission ni de démission, l'effectif reste donc à 19 sociétés.

#### **6. Site internet**

Daniel Froidevaux rappelle que les PV des AG ne sont plus distribués, mais à disposition sur le site. Il remercie Jean Chèvre présent dans la salle pour sa disponibilité. Daniel précise que les archives des anciennes fédérations sont mises et sont consultables sur le site.

Charles-Henri Haldimann fait remarquer qu'une erreur s'est glissée dans les anciens membres. Daniel a fait les rectifications nécessaires. Les activités de nos sociétés sont agendées sur le site.

#### **7. Nominations statutaires**

##### **1. du président**

Isabelle Matthey, vice-présidente, prend la parole et demande si une personne dans la salle est intéressée à prendre le poste de président. Vu le silence total et qu'aucune démission n'est parvenue au comité, elle propose de nommer Daniel comme président et par acclamations.

Isabelle se permet de couper la parole à Daniel en lui demandant de se lever et de venir vers elle, comme d'ailleurs, elle appelle Marlies Froidevaux à venir les rejoindre. Isabelle tient les propos suivants :

*« Chers amis de l'accordéon, Cher Daniel, Chère Marlies,*

*Les membres du comité, et moi-même, avons pris la décision de faire « bloc » lors de la présente assemblée générale. En effet, Daniel, nous ne nous laissons pas de voir tes cravates toujours animées de notes de musique ou autres lors des soirées des sociétés de l'AAAJu. Tout au long de l'année, on te rencontre par ci, par là, pour écouter, participer, partager les nombreux concerts de nos sociétés, et très souvent avec ton épouse. Tu nous soutiens, tu nous conseilles grâce à ta grande expérience de la vie des sociétés ou de la musique, tu nous dis des paroles chaleureuses et toujours positives. Tu es l'homme de la situation.*

*4 ans déjà, que tu diriges notre fédération AAAJu de mains de maître. Tu as réussi à ce que les mots « ensemble », « partage », « jeunesse », soient encrés au sein de la fédération, au sein de nos sociétés. 4 ans pour voir aboutir deux projets qui te tiennent à cœur et qui sont aujourd'hui réussis ... un camp pour nos jeunes musiciens afin que nous puissions trouver une certaine relève ... et un orchestre afin que nous puissions partager des heures musicales tous ensemble. 4 ans que tu nous supportes, nous les membres du comité. Mais nous aussi, nous savons que lorsque tu as une idée derrière la tête, il ne faut pas te contredire. En plus, tu as raison. Nous t'écoutons comme tu sais aussi nous écouter. Tu es l'homme de la situation.*

4<sup>ème</sup> assemblée générale de l'AAAJu  
Fleurier le 18 février 2017

*Je crois que tu fais partie de la famille des coléoptères ou plutôt de la famille d'insectes orthoptères, appelée plus communément « grillons ». Et oui, le plus connu est le « grillon champêtre », celui dont on dit « qu'on l'entend plus qu'on ne le voit » ! Toi, Daniel, tu es le « grillon de la Ville », celui que l'on voit ... que l'on entend ... et que l'on écoute ! Le grillon aime la chaleur, le soleil, c'est pour cela que l'on te rencontre très souvent au camping à Colombier ou alors chez toi à Bienne. Un grillon qui joue de l'accordéon diatonique. Un grillon qui retranscrit des partitions. Un grillon qui stridule, au club de Bienne, à Tavannes, à l'AAJB, à l'AAAJu, à l'ARMA ou sur internet. Un grillon qui chante le plaisir de l'accordéon, de la musique. Un grillon à qui on porte, aujourd'hui particulièrement, une très grande attention.*

*Un grillon qui a su diriger l'AAJB et ensuite l'AAAJu et ceci ... au total ... depuis 20 ans. On ne pouvait pas passer ce jubilé sans te dire, Cher Daniel, un énorme merci pour tout ton engagement au sein de nos sociétés, de notre fédération. C'est avec un très grand plaisir, qu'au nom du comité et de toute l'assemblée, nous te remettons cette petite attention ... ainsi que quelques fleurs à ton épouse pour la remercier de son attachement à la cause de l'accordéon. »*

Daniel Froidevaux, ému, remercie le comité, l'assemblée pour les propos à son attention.

Il remercie l'assemblée pour la confiance témoignée.

## 2. des membres du comité

Daniel Froidevaux fait part de la démission de Philippe Sebbak, caissier de l'association et membre du comité de la FCNEA et de l'AAAJu durant plus de 30 ans.

Philippe est chaleureusement remercié par des applaudissements mérités pour tout le travail effectué durant toutes ces années. Une attention lui est remise.

Daniel propose à l'assemblée de nommer Philippe Sebbak membre d'honneur de l'AAAJu. Cette proposition est acceptée par acclamation.

Daniel demande si quelqu'un dans la salle est prêt à rejoindre le comité. Silence total.

Deux postes sont ainsi vacants mais l'un d'eux est complété par la proposition de Christophe Von Kaenel. Ce dernier se présente en quelques mots et l'assemblée accepte sa nomination.

Le comité se compose ainsi de : Isabelle Matthey, Mary-Lorraine Guinand, Guy Herminjard, Eric Fénart et Christophe Von Kaenel.

La proposition d'élection des membres du comité est acceptée à l'unanimité.

La répartition des postes sera faite lors du prochain comité.

## 3. des vérificateurs des comptes

Pour les comptes 2017, l'Amitié de Bevaix fonctionnera pour la seconde fois et « Areusia-Aurore » de Fleurier pour la première fois.

Les vérificateurs de comptes sont avalisés à l'unanimité par l'assemblée.

Les Grillons, Bienne, se propose pour être suppléant aux vérificateurs. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

## 4. des délégués ARMA

Trois places sont à disposition au comité ARMA.

Daniel Froidevaux, Eric Fénart et Christophe Von Kaenel sont proposés. L'assemblée accepte la proposition à l'unanimité.

## 5. des sociétés déléguées à l'AG ARMA 2017

4<sup>ème</sup> assemblée générale de l'AAAJu  
Fleurier le 18 février 2017

L'assemblée générale de l'ARMA aura lieu le 12 mars 2017 à Moutier. Les inscriptions sont à faire par les sociétés.

Nous avons droit à 10 voix, donc il faudrait la présence d'au moins 10 sociétés. Le président remercie les sociétés qui s'annoncent, à savoir : Areusia-Aurore, Fleurier / Amitié de Bevaix / Echo des Sapins, La Brévine / Les Gais Minets de Courfaivre / Les Hélianthès de La Chaux-de-Fonds / Orchestre d'accordéons Patria, La Chaux-de-Fonds / Ensemble des accordéonistes de Péry / Ensemble des accordéonistes de Moutier / Les Grillons de Bienne / Société Mixte de La Chaux-de-Fonds.

## 8. Propositions

### 1. du comité

#### a) audition des jeunes musiciens

La parole est donnée à Christophe Von Kaenel qui informe qu'une audition s'est déjà déroulée le vendredi 23 septembre 2016 à la chapelle de Couvet. 9 jeunes ont été auditionnés avec la présence d'un jury. Ce dernier avait la lourde tâche de ne mettre que des éléments positifs afin d'améliorer le travail à futur. Un succès avec un nombreux public. Un bénéfice de CHF 80.00 a été réalisé et il a été versé au fonds d'aide aux jeunes musiciens.

Une seconde audition est prévue à Couvet le vendredi 20 octobre 2017, selon les mêmes principes que la première. A futur, cette audition pourra être organisée dans d'autres lieux.

#### b) Règlement fonds pour jeunes musiciens

Daniel Froidevaux passe la parole à Eric Fénart qui commente en quelques mots le règlement du fonds pour l'aide aux jeunes musiciens. Chaque société a reçu ce règlement en même temps que la convocation à l'assemblée générale. Aucune remarque n'a été formulée. Aucune question.

Le règlement est accepté à l'unanimité.

#### c) Fil rouge en cas de décès

Daniel Froidevaux demande s'il y a des questions quant à ce fil rouge. Aucune question.

Le fil rouge est accepté à l'unanimité.

### 2. des sociétés

Aucune proposition n'est faite.

## 9. AG AAAJu

### a) 2018, candidats ?

Personne ne se manifeste.

### b) 2019, candidats ?

Personne ne se manifeste.

## 10. Festivals AAAJu

### a) 2017 (sans jury), Ensemble de Péry

Le festival aura lieu le samedi 17 juin 2017 à Péry. Peu d'inscriptions. On se recommande pour que les sociétés participent à ce festival.

4<sup>ème</sup> assemblée générale de l'AAAJu  
Fleurier le 18 février 2017

b) 2018 (avec jury), candidats ?

La société Victoria, Les Ponts-de-Martel se propose pour ce festival sans jury. Il se déroulera le 20 octobre 2018.

c) 2019 (sans jury), Reflets d'Ajoie, Alle

Personne ne représente la société Reflets d'Ajoie, néanmoins la société s'était annoncée pour organiser le festival en 2019 car la société a un jubilé.

**11. CRSA 2018**

Organisation : Orchestre d'accordéons Patria, La Chaux-de-Fonds

Eric Fénart, président du comité d'organisation du CRSA 2018, prend la parole en remerciant Madeline Sonderegger et Magali Muller de leur présence et soutien lors de la présente assemblée générale.

Concours, festival, concerts auront lieu les samedi et dimanche 26 et 27 mai 2018 avec une première en Suisse romande. Participation du chœur symphonique de Fribourg sous la direction de Louis-Marc Crausaz et du Club des Accordéonistes de la ville de Bulle sous la direction de Lionel Chapuis pour interpréter, ensemble, le « Requiem de Mozart ». Ce concert aura lieu à la salle de musique de La Chaux-de-Fonds le samedi 26 mai 2018 en début de soirée.

Les pré-inscriptions vont partir prochainement. Merci de faire bon accueil et de participer à cette belle manifestation. Réservez les dates des 26 et 27 mai 2018.

**12. Diplômes**

Jubilaires AAAJu / jubilaires ARMA

Daniel Froidevaux distribue les diplômes, à savoir :

10 ans (AAAJu) :

Auréli Diethelm (Epervier, Cernier), Marion Mure (Reflets d'Ajoie, Alle), Marceline Pilloud (Echo des Sapin, La Brévine), Sylvie Pluquet (Echo de Riaux, Môtiers), Loriane Sonderegger (Patria, La Chaux-de-Fonds), Denis Biéri (Ensemble des accordéonistes de Moutier), Christophe Joray (Ensemble des accordéonistes de Péry), Xavier Tendon (Gais Minets de Courfaivre)

15 ans (ARMA)

Madeline Sonderegger (Patria, La Chaux-de-Fonds), Gil Sonderegger (Patria, La Chaux-de-Fonds)

20 ans (AAAJu)

Josette Petitpierre (Echo des Sapins, La Brévine)

25 ans (ARMA)

Jessica Fleury (Les Grillons, Bienne), Régine Kottmann (Reflets d'Ajoie, Alle), Vittorio Amadio (Reflets d'Ajoie, Alle), Rolf Biéri (Les Grillons, Bienne)

30 ans (AAAJu)

Viviane Haefliger (Areusia-Aurore, Fleurier), Claudine Huguenin (Echo de Riaux, Môtiers), Edith Lambert (Victoria, Les Ponts-de-Martel), Stéphanie Lehmann (Les Hélianthès, La Chaux-de-Fonds), Aline Roy (Reflets d'Ajoie, Alle), Monique Veluz-Roy (Reflets d'Ajoie, Alle), Blaise Christen (La Ruèche, La Chaux-de-Fonds), Michel Lehmann (Echo des Sapins, La Brévine)

40 ans (AAAJu)

4<sup>ème</sup> assemblée générale de l'AAAJu  
Fleurier le 18 février 2017

Nicole Bettinelli (Areusia-Aurore, Fleurier), Joëlle Pétremand (Echo de Riaux, Môtiers), Gilberte Racine (Victoria, Les Ponts-de-Martel), Nicole Rebsamen (Société Mixte, Tavannes), Rose-Marie Roggo (Ensemble des accordéonistes de Péry)

50 ans (ARMA et AAAJu)

Doris Burger (Société Mixte, Tavannes)

### 13. Divers

Daniel Froidevaux annonce que l'assemblée générale ARMA de mars 2019 doit être organisée au sein de l'AAAJu. Aucune proposition.

Eric Fénart annonce que la base de données de l'ARMA sera bientôt terminée et il se tient à disposition des sociétés pour toutes les explications nécessaires.

Aucun divers de la part des sociétés présentes.

M. Christian Mermet, conseiller communal de Val-de-Travers, responsable du dicastère du territoire, des sports et de la culture prend la parole pour présenter le Val-de-Travers, son absinthe, son territoire et sa population. Il remercie les sociétés pour leur apport au sein du vallon. La commune Val-de-Travers a le plaisir d'offrir l'apéritif. M. Christian Mermet est chaleureusement remercié et applaudi.

Mme Pauline Maire, présidente d'Areusia-Aurore, donne les dernières instructions concernant l'apéritif, le repas et le concert qui suivra. Elle fait part de la tombola et de faire bon accueil aux jeunes vendeurs.

Le président remercie les délégué(e)s d'avoir participé à cette AG.

La 4<sup>ème</sup> assemblée générale est levée à 17 h. 45

Secrétaire verbaux  
Eric Fénart